

اللغة الكلاسيكية في العصر الرومانيكي

ملخص :

ازدهرت المدرسة الرومانتيكية في فرنسا حول سنة ١٨٢٠ بفضل كبار كتاب ذلك العصر : شاتوبريان ولامارتين وفكتور هوجو . وثاروا على اللغة الكلاسيكية - لغة القرن السابع عشر - لما فيها من قيود وقواعد تحد من حرية الوحي الشعري في التعبير .

فكانت المدرسة الكلاسيكية تفضي اللفظ الواقعي مؤثرة عليه اللفظ المعنوي وتلفظ الكلمات المطروقة المألوفة مفضلة عليها اللغة « النبيلة » الجزلة .

ثم جاءت المدرسة الرومانتيكية تبغي تصوير الواقع والحياة اليومية ووصف الطبيعة وتفاعل النفس معها ، ففتحت أبواب اللغة لألفاظ الحياة اليومية (الألفاظ الدارجة) ورحبت بالكلمات الواقعية . وأحييت الكلمات القديمة وأفسحت لها مكاناً بعد أن أقضتها المدرسة الكلاسيكية عن اللغة .

ولقد أردنا في هذا المقال أن نبين مدى تأثير كتاب المدرسة الرومانتيكية بالطابع الكلاسيكي في التعبير بالرغم من تكرهم له .

فلعنهم لم تحل خلواً تاماً من الاتجاه الكلاسيكي في انتقاء الألفاظ . بل نراهم يحرصون ، مثل أجدادهم كتاب القرن السابع عشر ، على استعمال اللفظ « النبيل » الجزل . ويكرمون اللفظ المعنوي ، ويضيفون على الكلمات قوة معناها اللاتيني الأصيل . مما حدا أحد أعلامهم - وهو لامارتين - إلى أن ينادي بأنه يريد أن يكون « كلاسيكي التعبير ، رومانيكي التفكير » .

ولكن كتاب العصر الرومانتيكي حريصون كل الحرص على التجاوب مع أحداث مجتمعهم ، وعلى أن تأتي أعمالهم الأدبية صدى حياً للعصر الذى يعيشون فيه . ومن ثم تغلب النزعة الرومانتيكية فى التفكير على مختلف سبل التعبير فتطبع لغتهم بالتصوير المبتكر وتشبع فيها اللفظ العام الذى ينفر من تحديد مدلوله ، والتعبير المبالغ عن انفعالات النفس والاسهاب فى الكلام .

ونخلص من ذلك الى أن الكاتب مهما كان عبقرياً لا يتنعم سوى هواء عصره . ولكي ينسئ له التعبير عن مشاعر جديدة ، يتعين عليه أن يجدد فى اللغة ويبتكر ألفاظاً وأساليب جديدة .

Ces lectures devaient avoir une influence sensible sur la langue et le style de Lamartine. Comment donc pouvait-il rester "classique dans l'expression", puisqu'il proclamait lui-même qu'il fallait être en même temps, "romantique dans la pensée" ?

En effet, "toute époque a ses idées propres, écrit Hugo en 1828, il faut qu'elle ait aussi les mots propres à ses idées. Les langues sont comme la mer, elles oscillent sans cesse." ¹ Donc, pour exprimer "des pensées et des sentiments nouveaux," on ne peut manquer "de renouveler la langue." ²

(1) V. Hugo, *Préface de Cromwell*, éd. Souriau, p. 236.

(2) G. Pellissier, *Le Mouvement Littéraire au XIX^e siècle*, p. 101.

— De même, l'adjectif "*chanceux*" II, 290.

L. Alemand, en 1688, dit que ce mot "n'entre point dans le discours un peu relevé," et n'est bon que dans le "burlesque."¹ Académie 1835 le déclare également "familier".

— *Jovial* (un jeune homme "d'une figure joviale et grousque," I, 371.). Cet adjectif employé par la Bruyère, II, 58, a été signalé comme "familier" par Richelet et Thomas Corneille.

Archaïsme et langage familier, ce sont deux traits de vocabulaire qui se rattachent à l'ensemble des conventions linguistiques chères aux Romantiques. Nous nous sommes contenté d'examiner ces deux traits parmi tant d'autres de caractère romantique, parce qu'ils ont un certain lien avec le fonds classique.

Par ailleurs, ils nous montrent suffisamment que la langue de Lamartine a beau être "classique", elle ne se rattache pas moins au goût de l'époque où il vit. On a raison de dire que toujours "on vit de l'air de son temps."

Poète lyrique, favorisé d'une sensibilité extrêmement vive, Lamartine était tout disposé à goûter et admirer les ouvrages romantiques dès sa tendre jeunesse. D'abord, il a lu avec passion, Voltaire, Parny, Millevoie et toute la poésie légère qui détourne facilement l'écrivain débutant de la langue classique.

La lecture de la *Nouvelle Héloïse* l'enthousiasmait. "Ah ! écrire comme Rousseau !" s'écriait-il en 1810 dans une lettre à Virieu. *Paul et Virginie* est parmi les "livres amis" qui ont formé son jeune talent.² Il admire profondément Bernardin de Saint-Pierre et Chateaubriand : "J'ai pour ces deux grands génies, dit-il, qui furent nos pères et nos émules, le respect et le culte filial... Être de leur famille, cela suffit à mon orgueil."³ C'est avec autant d'enchantement qu'il lisait les écrivains étrangers à tendance romantique : Goethe, Ossian, Byron.

(1) Voir Ceyron, *Le Français Classique*, Paris, Didier, 1923, p. 133.

(2) Voir *Desirées de la poésie*, 1834.

(3) Lamartine, *Nouvelle Préface de Jocelyn*, Hachette, 1858, p. 16, 17. — Ailleurs, il affirme : "Chateaubriand fut certainement une des mains puissantes qui m'ouvrirent, dès mon enfance, le grand horizon de la poésie moderne".

Académie 1835: *idée*: signifie, "surtout dans le langage familier, la pensée, l'esprit, l'imagination. Ex.: l'histoire nous fait assister en *idée* aux événements du passé."

- "*par capitulation*": "Enfin, nous obtenons, *par capitulation*, l'entrée du couvent." I, 384.

Académie 1798 et 1835 (5^e et 6^e éd.): *capitulation*, "se dit encore *familièrement*, des moyens de rapprochement et de conciliation qu'on professe dans une affaire: On en vint à bout *par capitulation*."

Académie 1932: *idem*.

Littre: *capitulation*, *familièrement*, conciliation.

- *causerie*: "c'est l'espèce d'homme le plus propre à une longue, forte et pleine *causerie*." I, 69.

Académie 1835 et 1877 (6^e et 7^e éd.) déclarent ce mot *familier*.

Littre: "familièrement, action de causer".

intestins: employé comme adjectif: "Rien ne finit dans ces mouvements lents, *intestins*, éternels." II, 566.

Voltaire trouve "impropre et désagréable" l'expression "divorce intestinal", dans *Pompée* IV, 3, 1.

Et lorsque Voltaire lui-même écrira dans *Ad. du Guesclin*: "Ces troubles *intestins* de la maison royale", il en sera repris par la Harpe, sous prétexte que cet adjectif, au masculin, "ressemble trop au substantif *intestins*." ¹

C) Mots ou expressions appartenant au langage parlé :

- *tout à fait* ("tout à fait semblable à..." I, 257).

Chapelain trouve que "*tout à fait* est si prosaïque et si fort du langage familier qu'il ne peut entrer dans la poésie tant soit peu noble ni même dans la prose du genre sublime." ²

- L'expression: "*d'heure en heure*." I, 148. (— d'un moment à l'autre), est déclarée "*familier*" par l'Académie 1835.

(1) La Harpe *Lyréo*, IX, 271. Cf. Brunot, *Histoire de la langue française* T. VI, II, 1, p. 1010.

(2) Chapelain, lettre à Brieux, du 17 sept. 1661. — Cité dans l'*Histoire de la langue française*, T. IV, I, 354.

Les mots familiers chez Lamartine ne rabaissent point son vocabulaire. Evocateurs et naturels, ils ont, de plus, l'avantage de refléter la vie et les réalités ; ils deviennent souvent images dans son style poétique.

La plupart de ces mots sont des expressions d'un ton peu littéraire, presque des clichés que l'on peut entendre au cours d'une conversation.

Puisque nous remontons, dans l'étude de ces mots, aux dictionnaires et aux puristes du XVII^e siècle, une remarque importante s'impose. L'usage a changé ; un mot proscrit au XVII^e siècle ne l'est plus à l'époque de Lamartine, tel mot familier à l'époque classique, trouve honnêtement sa place sous la plume d'un grand écrivain du XIX^e siècle, tel autre mot familier dans la Fontaine, par exemple, devient archaïque et même noble en vieillissant, et ainsi de suite.

On peut distinguer trois catégories dans le vocabulaire familier de Lamartine :

A) Des mots déclarés familiers au XVII^e siècle :

— "castel," I, 319. (= château).

Académie 1835 (6^e éd.) déclare que ce mot, remplacé par "château", "s'emploie encore dans le langage familier."

"la venue" I, 205.

Ce substantif est condamné comme "vieux et bas."

Ménage dit que ce nom "n'est plus en usage dans la belle poésie, ni même dans la belle prose."¹

Pourtant, Acad. 5^e, 6^e et 8^e éd., ainsi que Littré et le Dictionnaire Général ne condamnent pas ce mot.

B) Des mots (ou expressions) proscrits du langage littéraire par les dictionnaires ou par les puristes :

"en idée" : Je la cherche *en idée* dans la modeste et pieuse solitude de Milly." I, 93.

(1) Ménage, *Observations sur Molière*, II, 105.

Par *familier*¹, nous entendons le mot employé surtout dans la conversation par les gens "bien", ainsi que par les gens du peuple.

Bien avant l'époque romantique, dès le XVIII^e siècle, la prose littéraire est invitée à accueillir ce qu'on appelle "le bas langage". En 1781, Mercier déclare qu'il n'y point de mots réputés bas². De même, Diderot dénonce l'épuration qui appauvrit la langue.³ Vers 1830, la révolution de juillet, en amenant la démocratisation des mœurs, a causé celle du vocabulaire et la diffusion du bas-langage.⁴ Les mots familiers qui se distinguent par leur naturel et leur force évocatrice, ont pénétré dans la prose littéraire. On le trouve nombreux chez Chateaubriand, surtout dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*.⁵ M. Bruneau relève chez Sainte-Beuve, et plus particulièrement dans *Joseph Delorme* (p. 126), des mots "de basse bourgeoisie."⁶ On en relève également dans Gautier, Balzac et surtout Victor Hugo.

Pour enrichir le vocabulaire, Victor Hugo a voulu supprimer la distinction entre mots "nobles" et mots "sans perruque."⁷ Il proclamait l'égalité des mots. En janvier 1834, il écrivit :

"... Pas de mot où l'idée au front pur
Ne puisse se poser, tout humide d'azur !"⁸

Sous la plume des Romantiques, "les mots bas, une fois sortis de la bouche, sont devenus rayons. Hier aux enfers, demain en plein ciel."⁹

(1) Dans son *Lexique*, M. Matouzeau écrit : "*Familier* se dit d'une langue, d'une expression, d'une forme caractéristique de la conversation familière" (p. 93 3^e éd.).

(2) Cf. Louis - Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, 1781, 2 vol., in 8° — et *Néologie*, I, XXI. Cf. aussi F. Brunot, dans Petit de Julleville, T. VII, p. 85.

(3) Cf. Jules Janin, *Un Hiver à Paris*, p. 175.

(4) Cf. Brunot, dans Petit de Julleville, *Op. cit.*, p. 728.

(5) Ch. Bruneau, *Op. cit.* T. XII, p. 279.

(6) V. Hugo caractérise ces deux catégories de mots dans ses *Contemplations* : "Réponse à un acte d'accusation", T. I, p. 21, Paris, Lemerre, 1875 in 12.

(7) *Ibid.*, p. 22.

(8) F. Brunot, dans la *Revue de Paris* du 15 nov. 1925, p. 323.

jadis : ("... ce fleuve *jadis* roi". I, 301.)

- Richelet : le mot est vieux
- Académie 1694 : "Il est meilleur en poésie qu'en prose."
- Ménage : "Il n'est plus usité par les Prosateurs, mais il l'est toujours par les Poètes." (*Observations sur Malherbe*, II, 101.).
- Andry de Boisregard : "le mot est très beau en Prose [...] Il convient surtout au style sublime parce que les *vieux* mots donnent souvent de la majesté au discours" (*Suite*, 154, 155.)
- Académie 1835 ne le déclare pas vieux.
- - Littre non plus. Il ajoute dans une *Remarque* : "*jadis* est du style élevé ou poétique."
- Le Dictionnaire Général et Académie 8^e éd. ne le déclarent pas vieux non plus.

En parlant des mots vieilliss, Villemain dit : "Il ne faut pas oublier que les mots qu'on regrette n'ont souvent d'autre grâce que la désuétude ; presque toujours, ils ont été remplacés, et les réunir aujourd'hui pêle-mêle avec ceux qui les remplacent, ce serait ne parler la langue d'aucune époque et chercher le naturel dans l'archaïsme."¹

On ne peut pas faire ce reproche à Lamartine. Si par archaïsme, on entend "le renouvellement attendu d'un mot ancien tombé en désuétude",² Lamartine n'en a presque point. Il ne choisit pas ses archaïsmes, si l'on peut les appeler ainsi, parmi les vocables morts, mais, comme le faisait Chateaubriand d'ailleurs, dans les mots vieillissants. Ils n'avaient pas tout à fait disparu de l'usage et la plupart étaient usuels au XVII^e siècle, et même à l'époque de Lamartine.

Par ailleurs, ses archaïsmes ne présentent aucun pédantisme, ne choquent point le lecteur, car il les emploie avec discrétion. Ils ne font d'ailleurs, que relever le ton poétique de son vocabulaire.

L'autre aspect de la langue, condamnée et abolie par les Classiques et puis accueillie à l'époque romantique, est celui du vocabulaire *familier*.

(1) Villemain, Préface du Dictionnaire de l'Académie Française, éd. 1835, T. I, p. XI, XII. Bruxelles, 1841.

(2) C'est la définition de Nodier, *Notions élémentaires de Linguistique*, p. 204.

maint : ("j'en ai fait *maintes* fois l'épreuve" I, 333).

- Richelet: vieux mot, burlesque.
- Furetière: Commence à vieillir.
- Académie 1694 et 1718 (1^{ère} et 2^e éd.): il ne se dit que dans certaines poésies.
- La Bruyère, pourtant, dit que c'est un mot qu'on ne devait jamais abandonner, "et par la facilité qu'il y avait à le couler dans le style, et par son origine qui est "française". (ch. 14).
- Dans le Dictionnaire anonyme de 1677, *mainte fois* est cité comme un "mot suranné". Pourtant,
- Académie 1835 ne le déclare pas vieux.
- Littré, *Remarque* : "Du temps de Vaugelas et de Ménage, il était tombé en discrédit... Aujourd'hui, (1877) il a repris une juste faveur."
- Le Dictionnaire Général (1900): Vieilli.
- Académie 1935 ne le déclare pas vieux.

certes : ("Certes, la réponse n'est pas douteuse." II, 581.)

- Richelet: il commence à vieillir.
- Furetière: On ne s'en sert guère dans la conversation, mais dans l'histoire et l'éloquence.
- Bouhours et Académie 1718 (2^e éd.) ne l'acceptent que dans le style soutenu.
- La Bruyère: ce mot est "beau dans la vieillesse et a encore de la force sur son déclin: la poésie la réclame, et notre langue doit beaucoup aux écrivains qui le disent en prose." ¹
- Académie 1694 (1^{ère} éd.) ne le déclare pas vieux.
- Au début du XVIII^e siècle, *certes* vieillissait. Pourtant, Louis Racine pense que "ce mot peut être noblement placé en vers, et même en prose." (*Rem.* I, 91 et 266.)
- Féraud: "on peut le croire rajeuni et s'en servir encore."
- Acad. 6^e, 7^e, 8^e éd., Littré et le Dictionnaire Général ne le déclarent pas vieux.

(1) La Bruyère, *De quelques usages*. II, 205 et suiv.

Par exemple, le mot "*carré-long*" I, 116, dans le sens de "rectangulaire" ou "rectangle" ne s'emploie plus maintenant. En 1835, la 6^e éd. de l'Académie signale le terme "*carré-long*" pour désigner un rectangle. Ce dernier mot existait à l'époque et s'employait comme adjectif ou substantif.

De même, l'expression "*faire amitié avec*" II, 196.

- Académie 1835, donne l'expression "faire amitié avec quelqu'un."
- Académie 1932, 35 (8^e et dernière édition), au contraire, ne la signale pas.
- Littré ne cite que Voiture et Molière dans cet emploi.

Certains mots employés par Lamartine en 1835, ont changé de sens depuis. Nous n'en citons que deux :

aisances : ("*toutes les aisances de la vie*". II, 195.).

- Académie 1835 donne "*aisance*," au singulier: "état de fortune suffisant pour se procurer les commodités de la vie."
- Académie 1932 (8^e éd.) signale cet emploi "par extension".
- Acad. 6^e et 8^e éd. ne donnent de ce mot, au pluriel, que le sens particulier qu'il a actuellement.
- Littré : également. Dans une *Remarque*, il cite Bouhours qui n'en recommande pas l'emploi à cause de la signification qu'il a au pluriel.
- Le Dictionnaire Général (H.D.T.) déclare le mot vieilli.

instinct : dans le sens de "inspiration", ou impulsion donnée. "Puis, selon mon *instinct*, écrit Lamartine, quand mes impressions deviennent trop fortes et sont près d'écraser ma pensée, je les soulevais d'un élan religieux vers Dieu." I, 337.

- Littré : instinct — impulsion donnée, instigation : sens latin qui n'est plus guère usité.
- Le Dictionnaire Général : impulsion : vieilli.
- Acad. 6^e, 7^e, 8^e éd. ne signalent pas cet emploi.

Au contraire, certains mots, tels que "*maint, certes, jadis*," déclarés "*vieux*" ont survécu jusqu'à nos jours.

pérégrination : ("Nous partons pour une longue et chanceuse pérégrination." II, 290.)

Bien que ce mot soit ancien (du XII^e siècle), Bouhours le croit nouveau et le soumet au jugement de l'Académie. Andry de Boisregard, au contraire, le trouve "quelquefois très bon". (*Reflexions*, p. 382.). Tallemant, constatant que le mot n'est pas universellement admis, souhaite qu'on le reçoive, "pèlerinage étant consacré aux voyages de dévotion." (*Décisions*, p. 20, 21.).

- Furetière: "ce mot est vieux, et on dit maintenant pèlerinage, mais il se renferme dans les voyages de dévotion."
- Académie 1718 (2^e éd.): "il ne se dit guère qu'en plaisantant."
- Académie 1835 (6^e éd. — c'est l'année de la publication du *Voyage en Orient* où nous avons relevé ce mot) "Voyage fait dans des pays éloignés. Il est vieux."

De même, nous rencontrons des adverbcs "archaïques."

derechef : (= une seconde fois, de nouveau) I, 238.

- A Richelet, ce mot paraissait "un peu vieux et bon surtout pour le burlesque."
- Académie 1835 : "il vieillit".

force : (= beaucoup de) II, 66.

- Bouhours: "il vieillit un peu"
- Académie 1835, dit que, dans ce sens "Il est familier", mais ne dit pas qu'il a vieilli.
- Le Dictionnaire Général (H. D. T.) cite un exemple du XVII^e siècle.

2^e) MOTS DEVENUS VIEUX APRES L'EPOQUE DE LAMARTINE

Il y en a qui ont complètement disparu de l'usage et d'autres qui n'ont fait que changer de sens.

nonobstant les dictionnaires.”¹ Peu de temps après, dans ses *Notions de Linguistique* (1834), il dit : “L’archaïsme, ressaisi avec goût, rajeuni avec habileté, approprié avec énergie au tour de la phrase, et au sens de la pensée, est une conquête légitime. Ce n’est pas un mot nouveau.” (p. 204, 205.).

En effet, pour l’artiste, et même pour le linguiste, l’archaïsme, comme le dit M. Ch. Bruncau, “est le meilleur des néologismes.”²

Lamartine donc, à l’exemple de Chateaubriand, puise dans cette source inépuisable qu’est l’archaïsme.

En général, on peut diviser les archaïsmes de Lamartine en deux parties bien distinctes. 1^o) Les mots déjà vieux avant l’époque de Lamartine. 2^o) Les mots vieillis depuis cette époque.

Nous allons donner quelques exemples³ frappants de chaque catégorie :

1^o) MOTS VIEUX AVANT LAMARTINE

étrangeté : (“l’étrangeté” d’un paysage. II, 113.)

- Thomas Corneille signale ce mot comme vieux.
- Richelet ne l’a pas enregistré.
- Littré le signale et ajoute dans une *Remarque* que ce mot “a failli être banni de la langue comme venu des pays étrangers.”
- Le Dictionnaire Général, (H.D.T., 1900) dit que le mot “semble être inusité aux XVII^e et XVIII^e siècles. Admis Académie 1835.”

(1) Nodier. *Préface des Onomatopées françaises*, 1823 (le livre était composé avant cette date).

(2) Ch. Bruncau. *Op. cit.* T. XII, p. 303. — Cf. ce que Joubert avait dit : “Il faut traiter les langues comme les champs, pour les rendre fécondes, il faut les remuer à de grandes profondeurs”. (cité par Pellissier, *Op. cit.*, p. 108).

(3) Pour plus de clarté, nous donnerons les avis des grammairiens et des dictionnaires de diverses époques. Cela fera une énumération fastidieuse, nous nous en excusons, mais nous y sommes obligé car la plupart de nos références manquent sur place.

L'ARCHAÏSME

Dès la fin du XVIII^e siècle, on essaie de rajeunir les mots vieillies ou bannis par le purisme des Classiques. En 1781, les *Observations sur la langue française* notent qu' "il conviendrait de rechercher dans les anciens auteurs les mots qui se sont insensiblement abolis; on en trouverait beaucoup d'utiles et d'expressifs qui se sont perdus sans qu'on puisse dire pourquoi." ²

Tout au début du XIX^e siècle, en 1801, Mercier écrit deux volumes intitulés "Néologie ou Vocabulaire des mots nouveaux, à renouveler ou pris dans des acceptions nouvelles". Il y attaque "la suppression et la proscription d'un nombre très considérable de mots très expressifs et très énergiques, qui ne sont point remplacés."

"Il faut s'en emparer", décide-t-on dans les *Archives Parlementaires* (1^{re} série, XXX, p. 447. et suiv.).

Selon Pellissier, le Romantisme "n'eut donc pas à innover, mais à restaurer" ³. Chateaubriand donna l'exemple de ce mouvement archaïsant, surtout avec le *Génie du Christianisme*.

V. Hugo vint "délivrer... de l'enfer, tous les vieux mots damnés". Il disait: "S'il est utile de rajeunir quelque tournure usée, de renouveler quelque vieille expression, on ne saurait trop répéter que là doit s'arrêter l'esprit de perfectionnement." ⁴

Nodier fait moins de réserves en déclarant, en 1828, que "tout mot qui a été tenu et employé pour français par un auteur renommé, dans un âge quelconque de notre littérature, est essentiellement français,

(1) Nous adoptons la définition donnée par M. Marouzeau: "Caractère d'une forme, d'une construction, d'une langue qui appartient à une date antérieure à la date où on la trouve employée". (*Lexique de la Terminologie Linguistique*, p. 36, Paris, Geuthner, 3^e éd. 1951, in 8°, 241 p.

(2) T. II, 2^e Partie, p. 509. — Cf. J. M. Gauthier, dans *French Studies*: oct. 1948, p. 315. — cf. aussi *Journal de la langue française*, T. IV, p. 183, séance du 14 nov. 1791.

(3) G. Pellissier, *Le Mouvement Littéraire au XIX^e siècle*, p. 107.

(4) Cf. la Préface de *Littérature et Philosophie Mêlées*: "La langue a été retrempée à ses origines. Voilà tout. Seulement et avec une réserve extrême, on a remis en circulation un certain nombre d'anciens mots nécessaires ou utiles."

gréco-latine"; elle était affectionnée par la Pléiade et aimée "furieusement" par les Précieuses.¹ Au XIX^e siècle, Chateaubriand exploitait ce procédé et Victor Hugo s'en servait avec une prédilection particulière.²

C'est d'ailleurs l'adjectif qui se substantive le plus fréquemment; "les deux idées de substance et de qualité sont tellement confondues que le mot qui exprime la qualité se présente seul dans le discours."³

Lamartine substantive souvent l'adjectif qui désigne une notion abstraite : *le vrai, le sublime, le nécessaire, le beau, l'utile*. Ces sortes de neutres appartiennent son vocabulaire à celui de la langue de l'esthétique et même de la philosophie : *l'infini, le divin, le pittoresque, le grandiose, le mystérieux*... L'esprit perd de vue, comme le disent Wartburg et Zumthor,⁴ l'origine adjectivale de ces substantifs précédés d'un article. Donc, indépendamment de l'existence ou de l'absence du substantif correspondant, Lamartine a recours à ces substantivés, surtout dans la description, où l'on constate l'emploi fréquent du type : "*le bleu du ciel*." Et même, il les préfère aux substantifs en raison de la nuance particulière de qualité abstraite qu'ils comportent, et en raison de leur condensation et de leur force.

Comme nous venons de le voir, l'abstraction et la substantivation sont deux procédés que les Romantiques aussi bien que les Classiques ne manquaient pas d'exploiter. C'est ainsi que nous nous voyons amenés à parler du fonds de la langue condamné ou aboli à l'époque classique, ensuite accueilli et même recherché à l'époque romantique : nous étudierons donc respectivement : *l'archaïsme* et *le langage familier*

(1) Cf. Ch. Brunneau, *Histoire de la langue française*, T. XII, p. 312.

(2) Voir Lanson, *L'Art de la Prose*, p. 242 — 244, (17^e éd.).

(3) Ph. Thomas-Lefebvre, *La Grammaire des Gens du Monde, ou Etudes Grammaticales et Critiques sur les Méditations, les Harmonies, Jocelyn, etc.*, Paris Marie-Nyon, 1843, p. 39, n. 1. — Cf. Vendryes, *Le Langage*, p. 138 : "Substantif et adjectif échangent leurs rôles dans toutes les langues; grammaticalement, il n'y a pas entre eux de limite tranchée" — Cf. également, Frei, *la Grammaire des Fautes*, p. 207, et O. Jespersen, *The Philosophy of Grammar* p. 73, London, Allen, 1924 et *Le Français Moderne* de juillet 1942, p. 203.

(4) Wartburg et Zumthor, *Précis de Syntaxe du Français Contemporain*, p. 200, Bern, A. Francke, 1947, in 8°, 357 p.

l'Académie n'étaient pas favorables à ces pluriels. Vers la fin du XVII^e siècle, et même au début du XVIII^e siècle, l'engouement pour les pluriels des abstraits diminuait de beaucoup. Ces "pluriels poétiques" deviennent au XVIII^e siècle de simples "licences poétiques". Voltaire prend la défense de cet usage qui devient constant chez les poètes de son siècle et qui ne tarde pas à être à la mode dans la prose également.

Le XIX^e siècle, avide d'emphase et d'ampleur, s'adonne au pluriel des abstraits, procédé voisin du "pluriel augmentatif" selon lequel on peut mettre tous les noms, concrets ou abstraits au pluriel.¹ D'après Wey, "C'est Chateaubriand qui a mis à la mode, dans le style relevé, le fréquent usage du pluriel."

A côté de Chateaubriand, les orateurs politiques, et les journalistes n'ont pas manqué d'exploiter ce procédé, pour satisfaire leur constant désir d'amplification.

Lamartine, à la fois poète, orateur et journaliste est séduit par l'emploi de ces pluriels, pour désigner soit un état sans durée limitée (ex. "Il y a des *harmonies* entre tous les éléments" I, 33), soit une manière d'être ou un état à durée limitée (ex. la nouvelle génération "n'a ni préjugés ni *vengeances* dans l'esprit" I, 24.), soit un état d'âme ou une manière d'être appliquée à des lieux: (ex. "voilà l'aspect de toutes ces *solitudes*" I, 387), soit enfin des manifestations de la qualité chez plusieurs personnes (ex. "les *célébrités* de convention" I, 119.).

LA SUBSTANTIVATION

La même tendance à souligner la qualité, à la détacher, pour ainsi dire, de toute matérialité, incite Lamartine à employer un autre procédé, la *substantivation*, qui rejoint, en quelque sorte, l'abstraction.

On ne saurait appeler ce procédé un latinisme ou un archaïsme, car toutes les époques de l'histoire de la langue française en fournissent des exemples. En effet, la substantivation remonte à une "tradition

(1) Le "pluriel augmentatif" était à la mode depuis les Anciens. Voici un passage de Longin traduit par Boileau, relatif à cet usage: "il n'y a rien quelquefois de plus magnifique que les pluriels. Car la multitude qu'ils renferment leur donne du son et de l'emphase" (*Traité du Sublime*), 1675, 70 — 71.

LES MOTS ABSTRAITS¹

Les classiques, proscrivant le mot propre, avaient une prédilection pour le mot abstrait. Lamartine, à l'exemple des Classiques, fait un grand usage des noms et des adjectifs abstraits.

Il a une prédilection pour "le nom de qualité," qui n'est que l'expression nominale d'une idée propre à l'adjectif qualificatif. Par exemple, il ne voit pas des "eaux transparentes"; mais plutôt: "la transparence des eaux." Et même "l'éblouissement des eaux" I, 438. Ce procédé s'affirme chez lui parce qu'il lui permet de souligner, ou même d'isoler la qualité du nom qualifié. Mais, si les mots abstraits, favorisant l'analyse psychologique, font partie de la tradition classique, ils prennent, sous la plume de Lamartine, une couleur romantique, principalement à cause du vague dont il les entoure, de l'excès qu'il en fait et parce qu'il les associe souvent à des mots concrets.

D'ailleurs, le mot abstrait est un des éléments les plus intéressants du vocabulaire artistique au XIX^e siècle. Ajoutons à cela que l'abstraction devait fleurir au début du XIX^e siècle comme réaction contre le matérialisme du vocabulaire du XVIII^e siècle. Plus tard, l'abstraction sera un procédé chez les impressionnistes, surtout chez les Goncourt.

De même, on rencontre souvent chez Lamartine, des substantifs abstraits employés au pluriel, usage d'ailleurs très ancien; il remonte au latin. Vu sa fréquence, nous en donnons un bref aperçu historique.

Au XVII^e siècle, Malherbe surtout avait une prédilection pour ces abstraits au pluriel; c'était d'ailleurs "une mode de Cour", et les gens "de second ordre s'en sont donné à cœur joie."² Mais, cette mode ne tarda pas à être attaquée. L'école grammaticale de 1650 et

(1) "Le sens abstrait est en général, dit Desmarais, celui par lequel on s'occupe d'une idée sans faire attention aux autres idées qui ont un rapport naturel et nécessaire avec cette idée [...]. Le sens concret, au contraire, c'est lorsqu'on regarde un sujet tel qu'il est, et que l'on pense que ce sujet et sa qualité ne font ensemble qu'une même chose, et forment un être particulier" (*Des Tropes*, Cf. XI. 3^e partie). Cf. Thoniz-Lefebvre, *La Grammaire des Gens du Monde* p. 28, Paris, Marie-Nyon, 1943, in 8°, XXIV — 380 p.

(2) Voir F. Brunot, *Histoire de la langue française*, T. III, p. 461, 462 et T. IV, 2^e P, p. 811.

sens de "inévitable" ("une erreur fatale" I, 27), tantôt au sens de "funeste, fâcheux" (la révolution de juillet, "je l'ai vue venir de loin, neuf mois avant le jour fatal". I, 26).

généreux : de bonne race, de noble race (cette "généreuse nation", II, 585).

LES LATINISMES

Les latinismes de Lamartine s'expliquent par le genre d'études qu'il fit chez les pères jésuites au collège de Belley où il remporta le premier prix de latin et de rhétorique. Ces latinismes, dont il use d'ailleurs avec discrétion, sont clairs si bien qu'ils passent souvent inaperçus : ils n'ont aucun air savant ni pédant.

inanité : vanité, inutilité ("On ne commence à sentir l'*inanité* de l'existence que du jour où l'on n'est plus nécessaire à personne" I, 94).

intelligent : (avec un complément) éclairé, connaisseur ("je suis né poète, c'est-à-dire plus ou moins *intelligent* de cette langue que Dieu parle à tous les hommes." I, 21).

Il est : il y a, (I, 204). Cet emploi est vieux et ne se rencontre maintenant que "dans le style soutenu ou poétique." (Académie 1835).

Parfois, Lamartine emploie le mot au sens étymologique : *heureux* I, 205 = favorable ; — *idée*, I, 210 = image ; — *mémoire* (I, 127) = souvenir ; — *sympathique*, I, 81 = qui éprouve les mêmes sentiments.

La figure étymologique : On rencontre dans l'œuvre de Lamartine, une construction latine, — qui n'est pas étrangère au grec puisqu'elle remonte à l'indo-européen, — qu'on appelle la figure étymologique. Elle "consiste à placer à côté du verbe un complément à l'accusatif qui reprend le sens exprimé par le verbe. Ce complément est souvent de même racine que le verbe." ¹ "Nul plus que moi, écrit Lamartine, ne souffre et ne gémit du *gémissement* universel," I, 206. — "des golfes creusés à leur pied et *ombragés* de leur ombre". I, 309.

(1) A. Millet et J. Vendryès, *Traité de Grammaire Comparée des Langues Classiques*, 2^e éd. 1949, p. 550, 551, § 818. — Cf. *La Syntaxe Latine* d'A. Ernout et F. Thomas (1951) p. 21, 22 § 33. — Cf. aussi Marouzeau, *Lexique*, p. 90.

Normalement, c'est une épithète de ton noble qui se charge de l'ennoblement, tels qu'*antique*, *vénérable*, *auguste*. L'épithète morale joue un rôle non moins important : des *lampes pieuses*" I, 420 ; — le "*sublime désespoir*" II, 570 ; — des "*roches funestes*" I, 315. Ainsi, une "expression physique s'ennoblit quand on l'emploie au moral", constate M^{me} Necker.¹

Ajoutons à cela que Lamartine a une prédilection pour les mots poétiques : "les vers" sont appelés des *accents* I, 215. ou des *chants* I, 336. — le "poète", c'est le *barde*, I, 221, ou le *chantre*, I, 406. — sa "plume" est une *harpe* ou une *lyre*.

Si l'on ajoute à tout cela l'emploi des mots au figuré et si l'on tient compte des divers procédés d'ennoblement, le langage noble en arrive à occuper une place prédominante dans l'œuvre de Lamartine.

DES MOTS PRIS AU SENS "CLASSIQUE"

L'acception de certains mots, en vogue au XVII^e siècle, a été consacrée par les Classiques, si bien qu'habituellement on qualifie de "classique", ce sens particulier que ces mots ont gardé de nos jours.

C'est ainsi que Lamartine emploie les mots :

commerce, I, 276, au sens de : "rapports ou relations sociales".

fortune, I, 372, — "sort, hasard, aventure".

intelligence, II, 258, — "accord, entente, union".

succès, II, 178, — "résultat, issue d'une affaire".

souffrir, I, 366 — "admettre, supporter".

Les classiques avaient souvent tendance à employer des verbes simples pour des verbes composés. Citons à titre d'exemple, *connaître* pour reconnaître : "Le cheval ... me *connaissait*, au bout de quelques jours, pour son maître." I, 446. De même, on rencontre fréquemment *porter* pour "supporter" — *mener* pour "amener"... etc.

Certains adjectifs avaient au XVII^e siècle un sens fort qu'ils ne gardent plus deux siècles après ; Lamartine leur redonne toute la force et la plénitude de leur sens classique. Ainsi, il emploie *fatal*, tantôt au

(1) M^{me} Necker, *Mélanges*, III, 269.

lorsqu'il emploie le mot "*flames*", pour dire "*seins*", terme que Lamartine emploie souvent. Wey déclare que ce dernier mot devient dépourvu 'de grâce, de noblesse ou de simplicité et tombe en désuétude. Les auteurs du XVIII^e siècle, ajoute-t-il, et les poètes des premières années du XIX^e siècle, bien plus vieillis que leurs pères, ont fait un grand abus du *sein*... Le sein de la nature... Cette locution est devenue fade... Méfions-nous du *sein*..."¹

Quant au mot *urne* que Lamartine aime à employer surtout pour évoquer ce qui est antique, il nous intéresse plus particulièrement car certains contemporains de Lamartine critiquaient l'emploi fréquent de ce mot dans son œuvre. Vigny prétend que Lamartine "n'ose pas toujours dire les choses par leur nom: l'eau qui sort d'une *urne écumeuse*, au lieu d'une bouillotte",² Nodier, exaspéré, s'écrie: "Quant à l'*urne*, je la condamne impitoyablement: une autre fois, je vous en supplie, dites "vase", dites "jarre"."³

Mais, ces mots nobles, Lamartine ne les emploie ni inconsciemment, ni par tradition; mais ils trouvent tout naturellement leur place lorsqu'une image poétique est suggérée ou qu'un souvenir "noble" est évoqué. Ce n'est pas seulement grâce à la présence de quelques mots réputés nobles, que l'énoncé acquiert un ton noble. Tout mot, en effet, peut devenir noble par l'idée accessoire qu'il éveille; or, Lamartine ne traite que des thèmes élevés qui ne suggèrent que des "pensers" nobles.⁴

D'Alembert dit que l'expression familière peut être "ennoblie, en quelque sorte, par la grandeur de l'idée qui, pour ainsi dire, la couvre et la surmante."⁵

Même les mots simples s'ennoblissent sous la plume de Lamartine qui ne connaît ni affectation ni prétention. "Les mots simples, dit M^{me} Necker, sont toujours nobles... parce qu'ils sont sans prétentions". (*Nouveaux Mélanges*, I, 90.).

(1) Wey, *Remarques*, I, 99.

(2) dans *Souvenirs* de Juste Olivier, p. 16. Cf. Moreau, *op. cit.* p. 163.

(3) Cf. Moreau, *op. cit.* p. 163.

(4) Rappelons ici l'hommage que lui a rendu F. Mistral "je te salue, toi, le plus noble des hommes!".

(5) Voir, Brantot, *Histoire de la langue française*, T. VI, II, Fasc. 1^{re}, 1049.

en poésie. Souvent, V. Hugo lui-même employait des mots nobles dans sa poésie¹. L'œuvre de Lamartine nous en fournit des exemples innombrables qui nous autorisent à refuser l'opinion énoncée dans *l'Artiste*²: "M. de Lamartine est le dernier partisan du *genre noble*, cette poétique bizarre où on croyait devoir appeler un cheval, "coursier", et ne hasarder le mot "chien" qu'accompagné ou suivi d'une épithète qui en relevât la bassesse." Au contraire, Brunot met Lamartine au nombre des écrivains "encore infectés de l'habitude de tout ennoblir."³

En effet, bien que Lamartine ne s'interdise pas l'emploi des mots familiers et des termes proscrits par les puristes classiques, le mot noble semble l'attirer tout particulièrement; sa culture classique et sa nature éminemment poétique légitiment ce goût. C'est ainsi qu'on rencontre fréquemment dans son œuvre des mots comme : *onde*, *poudre*, *couche*, *glaise*⁴ etc... Certains mots nobles peuvent nous paraître intéressants car ils jouissent de l'approbation des honnêtes gens. Par exemple, le mot *coursier* qui se rencontre souvent sous la plume de notre poète est, pour M^{me} Necker, plus noble que "cheval, dit-elle, parce qu'il vous rappelle la beauté et la légèreté de cet animal."⁵ De même, *ossements* est plus noble que "cendres, parce qu'il est plus primitif."⁶

Mais, le mot *cendres* lui-même qui était réputé noble et poétique, on en a tellement abusé que Wey, un linguiste du XIX^e siècle, dénonce cet abus : les phrases maintenant sont "pleines de *cendres* si bien que ce mot devient banal, tourne à la vieillerie, et bientôt il sera relégué parmi les oripeaux de l'empire".⁷ Lamartine suit la tradition classique

(1) Citons à titre d'exemple ce vers "Comme une onde qui bont une urne trop pleine". (Expiation).

(2) *L'Artiste* du 16 Août 1857, p. 359. "Lamartine et A. de Musset", par X. Audryet, p. 357 — 360.

(3) Brunot, dans Petit de Julleville, T. VIII, p. 729. Il cite avec lui Sonnet, Delavigne, Vigny.

(4) Ces mots, entre autres, se rencontrent partout sous la plume de Lamartine, par exemple dans le *Voyage en Orient*, respectivement, T. II. 587. — I, 70—I, 490 — I, 123. —

(5) M^{me} Necker, *Nouveaux Mélanges*, I, 93.

(6) *Ibid.* I, 123.

(7) F. Wey, *Remarques sur la langue française au XIX^e siècle, sur le Style et la Composition littéraire*, I, 340 — 342, Paris, Didot, 1845, 2 vol., in 8° F. I, 456 p. T. II, 608 p.

Si ces qualités classiques¹ se retrouvent dans l'œuvre de Lamartine, ce n'est pas à la suite d'un dessein prémédité. D'ailleurs, sa nature même n'était pas en contradiction avec le goût classique : la noblesse et l'élévation de son esprit, sa grandeur d'âme lui donnent assez de vigueur² pour combattre le désespoir et lutter contre le découragement. "La mélancolie, les songes, les dégoûts de la vie présente, le désir de la mort, écrit-il à Louis de Vignet, voilà les cordes funestes auxquelles je te conjure à genoux de ne jamais toucher."³

Son imagination même, bien qu'exubérante, n'a rien de maladif, ni de romantique. Elle n'amène aucune hardiesse dans la conception, aucune audace dans l'expression. Il dit à Dargaud : "L'imagination, d'où me vient-elle? j'entends l'imagination de l'expression, car celle de la conception, je ne l'ai pas."⁴

Cette attitude était loin de plaire aux jeunes romantiques, et c'est pour cela qu'ils l'ont appelé "le poète des prosateurs."⁵

Il n'est donc pas étonnant que la langue de Lamartine et surtout son vocabulaire, portent l'empreinte classique. Certains traits du vocabulaire appartenant à la tradition classique donnent à sa langue le "ton relevé".

LE VOCABULAIRE NOBLE

Au début du XIX^e siècle, Chateaubriand et Chénier n'ont pas réussi dans leur tentative d'abolir la hiérarchie des mots, consacrée depuis le XVII^e siècle, ni d'établir l'égalité parmi les mots. Si Victor Hugo a pu mettre "le bonnet rouge" au vocabulaire, le mot noble est resté noble et figurait à côté du mot non-noble en prose aussi bien qu'

(1) Cf. Moreau, *op. cit.* p. 285, où il énumère les qualités classiques d'un ouvrage.

(2) A la réputation de Lamartine "pleureur", nous opposons le surnom que lui avaient donné ses amis : "Le petit diable de Bourgoigne".

(3) Voir Latreille, "La Jeunesse de Lamartine", *Le Correspondant* du 10 Mai 1922, p. 442; Cf. aussi p. 418.

(4) Voir, J. des Cognets, *La Vie Intérieure de Lamartine*, Paris, Moreau de France, 2^e éd., 1913.

(5) Voir Moreau, *op. cit.*, p. 161. — Cf. Lettre de Soumet à Rességuier, — citée par Bire, *V. Hugo avant 1830*, p. 153.

En disciple admiratif, il évoque un peu partout, surtout dans ses écrits en prose, le souvenir des Anciens, — et dans cette "galerie classique" foisonnent des idées chères à ces écrivains.

Il est également conquis par la conception classique du beau, conception qui, d'ailleurs, s'accorde parfaitement avec sa nature. Son œuvre tout entière est écrite dans un style élevé, sublime. Pas une page où l'on ne rencontre les mots : "beau, vrai, grand, noble" — ce qui donne à sa langue un ton classique et un "accent nerveux et grave."¹

Un examen rapide des tendances générales de la langue de Lamartine nous révèle principalement des qualités classiques : unité du vocabulaire, clarté, netteté, spontanéité et même labeur.

D'après les sentiments qui dominent Lamartine, ou l'inspiration du moment, les mots se groupent de telle ou telle façon : calme, amour, bonheur appellent : eau claire, verdure légère, lumière douce ; ailleurs, inquiétude, tristesse ne se conçoivent pas sans : nuages, aspect morne, eau sombre. C'est ainsi qu'un mot en appelle un autre, qu'une image en suggère une autre.

Par ailleurs, un des principaux soucis de Lamartine est d'exprimer clairement sa pensée dans une construction nette. Lorsqu'il ne cherche pas à rendre un effet particulier, il n'emploie que des mots simples. Cette simplicité favorise la clarté de la vision dans la description, anime le récit et permet de fines analyses psychologiques.

Cette simplicité se trouve renforcée par la spontanéité de l'œuvre, par la sincérité avec laquelle Lamartine l'a conçue et l'a réalisée. Il vit son œuvre — et ainsi son œuvre nous livre son âme — mais, ce n'est pas à la façon tumultueuse d'un Chateaubriand ou d'un Hugo.

Une qualité classique qui lui a cependant fait le plus défaut, c'est le labeur. Mais, comme nous avons déjà essayé de le démontrer,² Lamartine ne négligeait pas entièrement "le travail de la lime".

(1) L'expression est de P. Moreau, *op. cit.*, p. 153.

(2) Voir L. Fain, *Le Voyage en Orient de Lamartine*, Edition Critique, Paris, Nizet, 1959, in 8°, 560 p.

Malgré son désir de conserver¹ une langue classique, il ne pouvait se soustraire à l'influence du courant romantique, influence qui s'accroît dans son œuvre à mesure qu'il veut être l'écho de son époque. C'est ainsi que *Jocelyn* (1836) nous paraît moins classique que les *Premières Méditations* (1820).

La culture classique de Lamartine :

Lamartine était particulièrement porté vers la lecture des classiques. Il affirmait, non sans exagération bien entendu, que jamais personne n'avait "autant lu et relu que" lui.² Sa mère fut pour une grande part l'inspiratrice de sa culture classique. Elle lui lisait du Racine, *Athalie* surtout, du Bossuet, du Fénelon. La *Correspondance* de Lamartine en 1807 et en 1808, après sa sortie du collège de Belley, est instructive à cet égard.

Le 3 octobre 1807, de Mâcon, il écrit à son ami Guichard de Bienassis : "Nous lisons tous les jours une ou deux tragédies et autant de comédies." Ces ouvrages classiques le passionnaient tellement qu'il les relisait : "J'ai relu *Méropé*, *Zaïre*, *Iphigénie*, *Phèdre*, *Alzire* avec un nouvel intérêt; et les pièces de Molière, Regnard et de plusieurs autres m'ont beaucoup amusé."

Un an après, le 10 décembre 1808, il écrit au même : "J'ai placé en évidence, sur ma cheminée, Montaigne". A son ami Virieu, il dit "qu'il faut bien connaître" Horace et Boileau.³

Les maîtres de l'antiquité ne sont pas moins sujets d'enthousiasme. Tous sans exception attirent son esprit avide et curieux : le Tasse, l'Arioste, Virgile, Cicéron, Démosthène et Plutarque principalement. La plupart de ces grands noms de l'antiquité sont cités, commentés et parfois même, étudiés d'une façon plus ou moins détaillée, comme il le fait dans le *Cours Familier de Littérature*.

(1) Dans un article de l'*Education Nationale* du 11 Mars 1940, portant un titre séduisant, "sur la langue de Lamartine", Maurice Schéne essaya de créer un rapport entre la noblesse conservatrice à laquelle appartenait Lamartine et le conservatisme de sa langue.

(2) Lamartine, *Mémoires Politiques*, éd. 1863, dans *Œuvres Complètes*, T. XXXVII, p. 77. Cf. M. Citoleux, *La Poésie Philosophique au XIX^e siècle; Lamartine*, p. 42. Thèse, Paris, Flon, 1905. in 8°, XI — 400 p.

(3) Lettre à Virieu, le 12 Décembre 1808.

Voilà ce qui l'attachait à la langue classique : "force et sûreté dans l'expression". Déjà, dès le début de sa carrière littéraire, en 1818, il est persuadé qu' "il faut du Shakespeare écrit par Racine, ... ou bien il ne faut rien du tout."¹

Il se proclame donc classique de langue — et à la publication des *Méditations* (1820), le *Journal Grammatical et Didactique de la langue française* atteste la "parfaite orthodoxie" de Lamartine. De même, V. Hugo, après la lecture des *Méditations*, juge Lamartine "classique parmi les romantiques".²

Cette opinion est encore appuyée par le jugement de M. Bruneau qui déclare que "la langue de Lamartine est purement classique."³

Mais, on se demande si l'on peut avoir du classique pur, ou du romantique pur, d'autant plus que la carrière littéraire de Lamartine commence dans une période de transition. "Vers 1820, écrit Desmarais, il était impossible d'avoir un ouvrage purement classique — on ne pouvait avoir que du *classique-romantique*."⁴ Desmarais estime, non sans raison, que "dans tout ouvrage, on rencontre des parties que l'on pourrait affirmer appartenir à l'école classique, d'autres, à l'école romantique."⁵

En effet, dans l'esprit de Lamartine, tout jeune, s'entre-croisaient des influences de culture classique (lecture des maîtres de l'antiquité et des grands classiques) et de culture romantique (lectures d'auteurs romantiques français ou étrangers : J. J. Rousseau, Chateaubriand, Byron, Ossian, Werther).

(1) Lettre à Virieu, au sujet de *Saul*, Mille, le 17 juillet 1818.

(2) V. Hugo, *Conseils Littéraires*, I, 2 avril 1820, p. 193. Cf. M. Bruneau, *Histoire de la langue française*, T. XII, p. 100, n. 3.

(3) P. Hazard dans la *Revue des Cours et Conférences* du 30 juillet 1922, p. 760.

(4) Ch. Bruneau, *op. cit.*, p. 152.

(5) Cyprien Desmarais, *Essai sur les Classiques et les Romantiques*, p. 106, Paris, A. Udon, 1824, in 8°, 158 p.

(6) *Ibid.* p. 103.

affirmaient les autres. Rivalité absurde. Nodier, exaspéré, n'hésitait pas à dénoncer cette "ridicule collision d'écoles rivales qui occupe aujourd'hui [en 1834] notre frivolité...; les classiques ont perdu pour toujours ce que les romantiques ne trouveront jamais."¹

Quant à Lamartine, il n'a jamais consenti à appartenir à aucune école et il l'a catégoriquement déclaré à plusieurs reprises, soit par esprit d'indépendance, soit par coquetterie.

Le 13 juin 1824, à Genoude qui était "toujours bien furieux contre les romantiques", Lamartine écrit : "Je ne suis, comme vous le dites, ni classique comme vous l'entendez, ni romantique comme ils l'entendent."

C'est en 1830, au moment où triomphait le romantisme, que Lamartine entra à l'Académie. Il voulait y faire entrer, non l'esprit d'école, mais le génie : "Sans acception d'écoles, dit-il dans son discours de réception, vous vous placerez, comme la Vérité, au-dessus de tous les systèmes. Tous les systèmes sont faux; le génie seul est vrai."

Réfuter tous les systèmes implique parfois l'acceptation de tous les systèmes à la fois. Ne voulant pas "révolutionner la langue en elle-même, il veut rester classique de langue; désireux d'être le porte-parole de son époque, il sera romantique dans la pensée". Il écrit donc en 1823 : "classique pour l'expression, romantique dans la pensée; à mon avis, c'est ce qu'il faut être."² — Lamartine précise nettement dans cette lettre "que le siècle ne prétend pas être romantique dans l'expression, c'est-à-dire, écrire autrement que ceux qui ont bien écrit avant nous."

Un an après, il écrit à Genoude³ que le classicisme et le romantisme, "ces deux absurdités, en s'écroulant, feront place à la vérité en littérature; vérité dans les sentiments, force et sûreté dans l'expression."

(1) Nodier, *op. cit.*, p. 72.

(2) Lettre datée de Paris, le 19 Mars 1823, à M. de M^{me} (M. de Maistre). Elle ne figure pas dans : la *Correspondance*; mais elle est citée dans : Stendhal, *Racine et Shakespeare*, éd. Martine T. II, p. 266 — et par Brunot, dans *Petit de Julleville* T. VIII p. 709, — et par M. Brunet, dans : *Histoire de la langue française*, T. XII, p. 153.

(3) Lettre à Eugène de Genoude, le 22 Mars 1824, (*Correspondance*, éd. H. F. J., T. III p. 273, 1874).

LA LANGUE CLASSIQUE A L'EPOQUE ROMANTIQUE

par

LOTFY F.A.M.

"Classique" et "Romantique" : deux termes dont l'acception est presque illimitée.¹ La thèse de M. Moreau sur *Le Classicisme des Romantiques*² a son pendant dans "*Le Romantisme des Classiques*" de Deschanel. Nous tâcherons donc de nous contenter de l'"ensemble de conventions"³ que comportent ces deux termes : "mais, dirions-nous avec Nodier, je ne hasarderai pas longtemps un pied téméraire sur les cendres douteuses de ce terrain volcanique".⁴

Afin de donner dans une étude aussi brève que rapide une idée assez précise de l'aspect classique de la langue des grands Romantiques vers 1830, nous aimerions mieux nous borner à l'étude de la langue de Lamartine qui a révolutionné la poésie française par la publication de ses *Premières Méditations* (1820).

Nous osons affirmer que la langue de Lamartine est essentiellement classique. Cette langue se formait et s'épanouissait dans l'atmosphère à la fois classique et romantique qui régnait dans les premières années de la Restauration. Classiques et Romantiques pouvaient prétendre à compter Lamartine parmi eux tellement sa langue révélait certaines caractéristiques de ces deux Ecoles. C'est "le moins classique de nos poètes", disent les uns — "plus classique que Lefranc de Pompignan"⁵,

(1) Voir H. Peyre : "*Qu'est-ce que le Classicisme*", Paris, Droz, 1942, in 12, 224 p.

(2) P. Moreau, *Le Classicisme des Romantiques*, Thèse, Paris, Plon, 1932, in 8°, III — 411 p.

(3) L'expression est de M. Wagner : *Introduction à la Linguistique française*, p. 135. Droz, 1947, in 8°, 143 p.

(4) Ch. Nodier, *Notions Élémentaires de Linguistique*, p. 72, Paris, Renduel, 1834. T. XII in 8°, 310 p.

(5) Jules Lemaître, *Les Contemporains*, T. VI. (1896), p. 179; P. J. Toulet, Réponse à l'enquête d'E. Henriot : *A quoi rêvent les jeunes gens* (1912), p. 84. Cf. P. Moreau, *Le Classicisme des Romantiques*, p. 151.